

PRÉSENTATION DES PCP STAPS ET CHIMIE

Contexte

PCP STAPS porté par le SCD de Paris Sud

PCP Chimie porté par le SCD de Lyon dans le cadre d'un appel à projet CollEx portée par le SCD de Lyon I : une subvention globale de 200 000 euros était prévue pour aider au démarrage ou au soutien de plans de conservation partagée nationaux, dans la limite de 50 000 euros et de 40% du coût total du projet. 12 dossiers ont été présentés et 5 retenus :

- 3 nouveaux plans : Physique, Chimie et Langues, littératures et civilisation germaniques ;
- 2 soutiens à des plans déjà existants : plan de conservation partagée des périodiques de médecine (PCMed) et plan de conservation partagée des périodiques de mathématiques, piloté par le RNBM.

Calendrier

- **PCP STAPS:**

- Printemps 2015: appel à manifestation d'intérêt pour lancement d'un PCP STAPS par un envoi conjoint Université Paris Sud et CTLes (avec envoi d'une liste initiale de titres)
- Analyse de la liste de titres par M.L. Lomagno (identification des titres pertinents pour la BU de Luminy)
- Juin 2015: retour et engagement du SCD avec courrier au directeur du CTLes (qui retransmet ensuite à l'ABES) pour autoriser l'ABES à ajouter la mention « PCP STAPS » aux titres concernés et à les importer dans la base du CTLES (envoi du RCR de la bibliothèque concernée).
- Octobre 2015: importation des titres dans la base du CTLes. Fourniture d'un accès à PMB et choix de l'intitulé de la bibliothèque (+ logo) à faire figurer dans la base. Création d'une liste de diffusion permettant l'information des membres du PCP (4 établissements à ce stade).
- Décembre 2015: intégration de 2 nouveaux établissements (SCD de Nice et d'Orléans) et signalement opérationnel

Calendrier (suite)

- PCP Chimie :

- Janvier 2016: dans le cadre d'un appel à projets COLLEX, le SCD de Lyon I (CADIST en chimie) travaille à la constitution et à la coordination d'un PCP de chimie. Dans ce cadre, il sollicite les établissements dont les fonds lui paraissent potentiellement intéressants. Accord de principe du SCD d'AMU. S. Sicard commence à travailler sur le premier corpus afin de repérer les titres conservés à AMU et leurs états de collections.
- Février 2016: envoi de la candidature de Lyon à l'ABES pour le projet de PCP Chimie
- Mai 2016: Le dossier est retenu dans le cadre de l'appel à projets COLLEX
- Juin 2016: réunion de lancement du PCP (8 établissements en plus de Lyon I porteur, et du CTLES coordinateur)
- Juillet 2016: finalisation de la liste des titres retenus (479 titres).
- Septembre 2016: signalement des RCR des BU de sciences et de santé d'AMU (nomination d'un référent par département) ; courrier au directeur du CTLES (qui retransmet ensuite à l'ABES) pour l'autoriser à ajouter la mention PCP Chimie aux titres concernés et à les importer dans la base du CTLES.
- Octobre 2016: attribution des identifiants et importation dans PMB (encore en cours).

Périmètre et mode de sélection

Définition du périmètre du corpus de chimie :

- o le corpus est constitué des revues de chimie acquises en licence nationale dans le cadre du programme ISTEEX
- o titres relevant de la chimie stricto sensu (en excluant la biochimie et les sciences des matériaux)
- o dans la mesure où les archives d'ACS et RSC forment un tout cohérent, il a été décidé de les inclure intégralement dans le corpus
- o la répartition des titres figurant à la fois dans les corpus des PCP Chimie et Physique a été affinée avec Grenoble (porteur du PCP Physique)

Alimentation et fonctionnement de la base

1 Le CTLes demande un export à l'ABES en fournissant 2 fichiers distincts : un fichier des PPN et un fichier des RCR.

2 La base de gestion de la conservation partagée des périodiques (PMB) est mise gratuitement à la disposition des partenaires. La base a une interface publique <http://pcp.docressources.fr/opac/> et un accès authentifié. Les accès sont nominatifs et liés à un PCP, ils sont gérés par le CTLes. Chaque établissement désigne un référent à qui le CTLES adressera les codes d'accès. Les référents sont généralement les responsables périodiques et/ou les coordinateurs Sudoc.

3 Les données bibliographiques et d'exemplaires sont alimentées par le Sudoc.

On y indique : le positionnement de son établissement, (pôle | non pôle). Il est possible d'avoir plusieurs établissements pôles de conservation pour un même titre. Il est néanmoins recommandé qu'il y en ait deux au maximum.

L'exemple du PCP STAPS

Contacts:

- Samuel Lespets: samuel.lespets@univ-amu.fr
- Marie-Laure Lomagno (PCP STAPS): marie-laure.lomagno@univ-amu.fr
- Sabine Sicard (PCP Chimie): sabine.sicard@univ-amu.fr